

Louez un vélo à assistance électrique

pour une mobilité douce
et écologique,

pour tous les jours,

pour aller au travail,
en cours, en balade !

Durées de location : 1, 3 ou 12 mois



www.ginko.voyage

horaires • itinéraires • info trafic • boutique en ligne

L'appli Ginko Mobilités

horaires en temps réel • itinéraires • info trafic

03 70 27 71 60 (prix d'un appel local)

lundi au samedi / 7h • 19h

La boutique Ginko

Centre St Pierre

28, rue de la République • Besançon

lundi au samedi / 10h • 19h



IMPRIM'VERT®

édition juin 2019

Photo © Jean-Charles Sexe

Ginko

VÉLO

Location
de vélos
à assistance
électrique
1, 3 ou 12 mois

-50%
abonnés
Ginko



Ginko

POUR VOYAGER DANS
LE GRAND BESANÇON





Pour toujours mieux répondre aux besoins de déplacement, le Grand Besançon enrichit sa gamme de solutions de mobilité et impulse...

le service Ginko Vélo

Louez un vélo pour vous déplacer en toute liberté.

Conservez votre vélo pendant toute la durée de la location (1, 3 ou 12 mois).

Profitez de votre vélo et de l'assistance électrique !

Pour combiner vélo, tram et bus :



Ginko VéloPark Abri vélos sécurisé



Stations Crous Université et Marnières

> 2 € / mois

> 20 € / an

> Gratuit pour les abonnés annuels Ginko et les abonnés Ginko Vélo

GINKO VÉLO : MODE D'EMPLOI

1 Inscrivez-vous au service à la boutique Ginko

pour établir votre contrat de location, muni de :

- une pièce d'identité, (carte d'identité, passeport, livret de famille...), du représentant légal si mineur de 15 ans et plus
- un justificatif de domicile sur une des communes du Grand Besançon de moins de 3 mois (facture EDF, GDF...), ou un certificat de scolarité (pour les étudiants)
- un chèque de 600 € pour la caution (ce chèque n'est pas encaissé)
- votre carte Ginko Mobilités chargée d'un abonnement pour bénéficier du tarif préférentiel abonnés

2 Retirez votre vélo au « Café Vélo »

(place Victor Hugo à Besançon)

muni de votre contrat de location

Lors du retrait du vélo, un conseiller vous explique le mode de fonctionnement et vous donne des conseils, en particulier sur l'utilisation du Ginko Vélo. Un état des lieux du vélo est réalisé au moment de son retrait.

Le vélo électrique doit obligatoirement être restitué à l'issue de la période de location.



Un numéro d'identification est gravé sur chaque vélo afin de le retrouver en cas de perte ou de vol



TARIFS

en vigueur au 01/06/2019

-50%
abonnés
Ginko

Tarifs de location

Durée	Tarif tout public	Tarif -50% abonnés Ginko*
1 mois	50 €	25 €
3 mois	100 €	50 €
12 mois	240 €	120 €

* Abonné mensuel ou annuel Ginko (PASS 4/17, PASS 18/25, PASS Sésame, PASS +64, PASS Demandeur d'emploi, PASS CMU).

Tarifs des équipements

Durée	Siège enfant	Sacoches
1 mois	5 €	5 €
3 mois	10 €	10 €
12 mois	15 €	15 €

+ Tous les 6 mois, révision obligatoire et gratuite.

À la fin de la location, un état des lieux du vélo est établi : toute réparation rendue indispensable par un usage anormal du vélo ou un non entretien, entraînera des frais à régler immédiatement. La remise du dépôt de garantie n'interviendra qu'une fois les sommes dues payées, à la fin de l'état des lieux.